

De la crèche au crématorium, du début à la fin de la vie, les hommes et les femmes sont-ils condamnés à vivre en liste d'attente ?

# Au suivant !

« **J**E VOUS mets sur une liste d'attente. » C'est ce que s'entendent dire les parents qui se renseignent auprès d'une crèche pour leur enfant à naître. Alors, ils s'inscrivent en plusieurs endroits, dès la grossesse confirmée. Dans certaines régions, il serait même plus sage de faire la démarche avant de

procréer. C'est que les places sont rares... La venue d'un enfant, événement humain somme toute assez naturel, se programmait déjà en fonction du meilleur moment pour le couple des parents, elle doit aussi se calculer en fonction des places disponibles dans les infrastructures d'accueil.

Le scénario se répète à l'école. Pour les plus courues en tout cas. À tel point que les politiques se sont arraché les cheveux pour trouver la parade. Les parents pratiquaient les inscriptions multiples afin d'augmenter leurs chances de se trouver en ordre utile sur au moins une liste d'une « bonne » école. La rationalisation et l'informatisation de la procédure semblent ne pas avoir suffi à tout résoudre. C'est qu'il y a moins de places que de candidats...

### ORDRE DE PRIORITÉ

Passons sur le *numerus clausus* dans certaines filières de l'enseignement supérieur : « *Les inscriptions sont clôturées, mais on reprendra contact s'il y a des désistements* ». Pour l'entrée dans la vie professionnelle, cela recommence. Après la constitution d'une « réserve de recrutement », vous voilà aussi à attendre votre tour. Si vous souhaitez accéder à un logement social, et surtout depuis que la Région wallonne a fait le ménage dans le secteur, pas d'autre solution que de s'insérer dans la (longue) liste des candidats. Pour que la procédure soit équitable, un classement par ordre de priorités s'impose. Attente... Mais que fait-on en attendant ?



### À TOUT ÂGES.

Condamnés à toujours faire la file ?

Les candidats réfugiés attendent aussi qu'une place se libère ou tout simplement que leur dossier soit traité. D'autres sont en attente d'une greffe d'organe. Il y a également grand intérêt à inscrire un parent âgé, quand il n'est pas possible de l'accueillir chez soi, sur une liste d'attente dans une ou plusieurs résidences. Il faut anticiper la perte d'autonomie si l'on ne veut pas

être pris de court. « *Votre maman est maintenant troisième sur la liste. Il faut attendre le décès de certains résidents.* » Même pour la dernière étape du voyage, il semble de plus en plus difficile de s'insérer dans le planning d'un crématorium et de combiner cela avec l'agenda parfois bien rempli du prêtre sollicité pour les funérailles...

### PAS ASSEZ DE PLACE

À quoi tient cette multiplication des listes d'attente ? Est-ce la culture occidentale qui incite à vouloir tout, tout de suite et qui suscite l'impatience ? Est-ce la bureaucratisation de toutes les procédures de la vie quotidienne qui provoque ces embouteillages ? Est-ce plutôt le développement trop lent de certains services en raison de l'étroitesse des budgets ou de l'austérité qu'on nous annonce ?

Sans doute un peu de tout cela. Mais cela entretient en tout cas le sentiment qu'il n'y a pas de place pour tout le monde. Qu'il faut marquer des points pour se rapprocher du sommet. Suivre le mouvement sans trop se poser de questions. Se battre, au besoin en écrasant le voisin, pour accéder au droit de vivre comme on le souhaite. C'est la loi du marché. On ne peut rien y faire. Même les quelques rêveurs qui aspirent à une société où les premiers seraient les derniers... ■

José GÉRARD